

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
SEANCE du 13 AOÛT 2007  
-----

L'an deux mil sept le 13 août à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Maurice SEMINEL, Maire.

Etaient présents :

Mmes DUCHESNE, LETELLIER, VINCENT-SILIE.

MM. BALDUC, BLONDEL, BRYSSBAERT, DAVID, FREHAUT, GERVAIS, LETELLIER, PERSIL, VISINALI

Mme Monique DUCHESNE est nommée secrétaire de séance

### **CONVENTION FINANCIERE DU SITE INTERNET**

- La C. A. R. a adopté le principe de l'aide apportée aux communes pour la création de leur site internet. Le conseil municipal adopte la convention relative aux modalités d'application de la mise en place du site.

### **ETATS D'ACTIF AU 31/12/2006**

- Le conseil municipal approuve la sortie de l'inventaire du bien intitulé « PARTS A SCI CAMR » pour 0,61 euro, et du bien intitulé « AVANCE EDF ECLAIRAGE PUBLIC » pour 15,24 euros, et la régularisation comptable correspondante.

### **TARIF CANTINE**

Les élus décident les tarifs de cantine comme suit :

Tarif A : 0,95 € pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 352 €,

Tarif B : 1,55 € pour les familles dont le quotient familial est compris entre 352 et 462 €,

Tarif C : 2,25 € pour les familles dont le quotient familial est compris entre 463 et 651 €,

Tarif D : 3,10 € pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 651 €, et pour le personnel communal,

4,30 € pour les instituteurs,

4,85 € pour les personnes extérieures.

Le repas sera un avantage en nature pour le personnel communal chargé de la surveillance de la cantine, pour les employés payés au SMIC ou sur les premiers indices de la fonction publique territoriale.

### **TARIF GARDERIE**

L'assemblée communale décide d'augmenter le prix de la garderie à 2,35 €. Le forfait en cours est porté à 21,50 €.

## TARIF CENTRE DE LOISIRS

Le tarif du centre de loisirs est augmenté comme suit :

Tarif A sans garderie :	5,80 €	avec garderie :	9,30 €
Tarif B sans garderie :	7,00 €	avec garderie :	10,40 €
Tarif C sans garderie :	8,00 €	avec garderie :	11,50 €
Tarif D sans garderie :	9,30 €	avec garderie :	12,60 €
Tarif extérieur sans garderie :	11,50 €	avec gardeie :	15,00 €

## QUESTIONS DIVERSES

- Une réunion concernant le projet de classement au titre du code de l'environnement pour la vallée de la Seine, Boucle de Roumare, aura lieu à VAL DE LA HAYE le 24/9/07 à 18 heures avec les maires d'HAUTOT SUR SEINE, SAHURS, SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE, et Mme Lucie TRULLA de la Direction Régionale de l'Environnement.
- L'Agglomération rouennaise attribuera une subvention de 9 000 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, pour aider aux dépenses du transport piscine de l'école.
- Les travaux du terrain de football s'achèvent. L'électricité est en cours d'installation. Puis le gazon sera coupé et roulé.
- La réfection des toilettes de l'école et le changement de la chaudière s'effectueront aux vacances de la Toussaint.
- Les travaux du bureau de la directrice de l'école sont terminés.